



## Licence double cursus en Droit et Histoire de l'art

00000

Ce double cursus en partenariat avec [Sorbonne Université-Faculté de Lettres](#) est un parcours de la licence en droit pour les étudiants inscrits à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

A l'issue des trois années de la formation, les étudiants obtiennent **la licence en droit** de l'Université Paris-Panthéon-Assas **et la licence d'histoire de l'art** de Sorbonne Université-Faculté de Lettres.

[Service Scolarité de Licence](#)

## Parcours international

> (associé à l'unité facultative, points bonus) comportant des cours en anglais et le Certificate in Civil Law.

## Licence double cursus en Droit et Histoire de l'art

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[M. Laurent PFISTER](#)

[Licences en Droit](#)

[Licence](#)

**3 ans soit 6 semestres**

[Formation initiale](#)

L'objectif du cursus est de mettre à la disposition des étudiants une formation d'excellence s'adressant à des étudiants dotés d'une grande capacité de travail et d'une faculté d'adaptation les rendant aptes à développer, de façon simultanée, des moyens et des champs différents de réflexion.

Il vise à leur apporter une solide culture dans les deux disciplines.

De telles études exigent, outre une parfaite maîtrise de la langue française (expression écrite et orale), un très bon niveau préalable dans certaines matières telles que l'histoire, une langue étrangère, ainsi qu'une bonne aptitude au raisonnement logique.

[Français](#)

[Bac](#)

**35**

L'inscription à cette formation se déroule sur la plateforme nationale [parcoursup](#).

## Double Licence Droit et Histoire de l'art – Cursus Droit

1re année (60 [ECTS](#))

### **Semestre 1 (30 [ECTS](#))**

**UED1 fondamentaux Droit 1 (coefficient 2 - 20 [ECTS](#))**

2 matières obligatoires :

- > Introduction à l'étude du droit et droit civil (CM : 36h, TD: 15h)
- > Droit constitutionnel (CM : 36h, TD: 15h)

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20



(coefficient 1).

### **UEC1 complémentaires et transversaux Droit 1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- > Introduction historique au droit (CM : 36h)
- > Institutions judiciaires et administratives (CM : 36h)

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais juridique S1(TD : 18h)

Cette matière est annuelle, elle n'est pas évaluée au premier semestre.

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UED2 fondamentaux Droit 2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- > Droit des personnes et des biens (CM : 48h, TD : 15h)
- > Droit constitutionnel 2 (CM : 36h, TD : 15h)

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 complémentaires et transversaux Droit 2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- > Histoire du droit des personnes et des biens (CM : 30h)

Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

- > Économie politique (CM : 30h)
- > Science politique (CM : 30h)
- > Relations internationales (CM : 30h)
- > Grands problèmes juridiques contemporains (CM : 24h)

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais juridique S2 (TD : 18h)

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **2e année (60 ECTS)**

### **Semestre 3 (30 ECTS)**

#### **UED3 fondamentaux Droit 3 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- > Droit des obligations – Contrat (CM : 36h, TD : 15h)
- > Droit administratif – Les sources - Le juge (CM : 36h, TD : 15h)



Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC3 complémentaires et transversaux Droit 3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- > Droit des affaires – Structure de l'entreprise (CM : 36h)
- > Introduction au droit européen (CM : 36h)
- > Principes généraux du procès (CM : 30h)
- > Histoire du droit des obligations (CM : 36h)

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais juridique S3 (TD : 18h)

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Semestre 4 (30 ECTS)**

#### **UED4 fondamentaux et transversaux Droit 4 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- > Droit des obligations – Responsabilité et autres sources (CM : 36h, TD : 15h)
- > Droit administratif – L'action administrative (CM : 36h, TD : 15h)
- > Droit pénal général (CM : 36h, TD : 15h)

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC4 complémentaires et transversaux Droit 4 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- > Introduction au droit international public (CM : 24h)
- > Droit des affaires – Activités de l'entreprise (CM : 36h)
- > Histoire du droit pénal (CM : 36h)
- > Finances publiques (CM : 36h)

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Introduction au droit international public » qui se compose de 24h de CM.

1 matière obligatoire :

- > Anglais juridique S4 (TD : 18h)

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **3e année (60 ECTS)**

#### **Semestre 5**

#### **UED5 fondamentaux Droit 5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières avec TD au choix :

- > Droit commun des sociétés (CM : 36h, TD : 15h)
- > Procédure civile (CM : 36h, TD : 15h)



- > Contrats spéciaux (CM : 36h, TD : 15h)
- > Droit des biens publics (CM : 36h, TD : 15h)

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC5 complémentaires et transversaux 5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière sans TD obligatoires (non choisies en UEF) :

- > Droit commun des sociétés (CM : 36h)
- > Procédure civile (CM : 36h)
- > Droit de l'Union européenne (CM : 36h)
- > Contrats spéciaux (CM : 36h)
- > Droit des biens publics (CM : 36h)
- > Droit du travail – relations individuelles (CM : 36h)

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais juridique S5 (TD : 18h)

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## Semestre 6

### **UED6 fondamentaux Droit 6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières avec TD au choix :

- > Procédure pénale (CM : 36h, TD : 15h)
- > Régime général de l'obligation (CM : 36h, TD : 15h)
- > Libertés fondamentales (CM : 36h, TD : 15h)

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC6 complémentaires et transversaux Droit 6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

- > Procédure pénale (CM : 36h)
- > Régime général de l'obligation (CM : 36h)
- > Libertés fondamentale (CM : 36h)
- > Droit fiscal (CM : 36h)
- > Droit de la famille (CM : 36h)
- > Droit économique européen (CM : 36h)
- > Droit spécial des sociétés (CM : 36h)

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais juridique S6 (TD : 18h)

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).



## Double Licence Droit et Histoire de l'art - Coursus Histoire de l'art

1<sup>re</sup> année (60 ECTS)

Semestre 1 (30 ECTS)

Organisation et contenu de l'UE	Libellé UE et Crédits	Volume horaire /semestre
<b>1 CM obligatoire (2h+2h+3h) = 7h hebdomadaires</b> - Histoire générale des arts (Égypte, Proche-Orient, Grèce, Rome)	<b>UE1 : enseignements disciplinaires</b> 20 ECTS	91
<b>1 CM obligatoire (2h) + 1 TD obligatoire (1h) = 3h hebdomadaires</b> - Vocabulaire et techniques de l'archéologie	<b>UE2 : enseignements complémentaires</b> 10 ECTS	39
- Stage facultatif	<b>UE Sans crédit</b> 0 ECTS	
<b>Total semestre</b>	<b>30 ECTS</b>	<b>130</b>

Semestre 2 (30 ECTS)

Organisation et contenu de l'UE	Libellé UE et Crédits	Volume horaire /semestre
<b>1 CM obligatoire (2h+2h+3h) = 7h hebdomadaires</b> - Histoire générale des arts (Islam, Moyen Age, Moderne, Contemporain)	<b>UE1 : enseignements disciplinaires</b> 20 ECTS	
<b>1 CM obligatoire (2h) + 1 TD obligatoire (1h) = 3h hebdomadaires</b> - Vocabulaire et techniques des arts visuels	<b>UE3 : enseignements complémentaires</b> 10 ECTS	
- Stage facultatif	<b>UE Sans crédit</b> 0 ECTS	
<b>Total semestre</b>	<b>30 ECTS</b>	<b>130</b>

2<sup>e</sup> année (60 ECTS)

Semestre 3 (30 ECTS)

Organisation et contenu de l'UE	Libellé UE et Crédits	Volume horaire /semestre
---------------------------------	-----------------------	--------------------------



<b>4 CM (4x2h) + 4 TD (4x1h30) = 14h hebdomadaires</b> 1/ Fondamentaux (coeff 3) 3 cours (CM+TD) au choix parmi les 4 suivants : - Art et archéologie du monde grec - Art et archéologie du monde romain et gallo-romain - Art et archéologie du monde médiéval 1 - Art et archéologie du monde médiéval 2 2/Spécifique (coeff 1) 1 cours (CM+TD) au choix parmi : - Proche Orient ancien et monde phénico- punique - Egyptologie - Inde - Byzance - Monde islamique	<b>UE1 : enseignements disciplinaires</b> 20 ECTS (15 + 5)	182
<b>1 CM obligatoire (2h) = 2h hebdomadaires</b> - Introduction aux sources et aux méthodes de l'histoire de l'art et archéologie	<b>UE2 : enseignements complémentaires</b> 10 ECTS	26
- Stage facultatif	<b>UE Sans crédit</b> 0 ECTS	
<b>Total semestre histoire de l'art</b>	<b>30 ECTS</b>	<b>208</b>

Semestre 4 (30 ECTS)

Organisation et contenu de l'UE	Libellé UE et Crédits	Volume horaire /semestre
<b>4 CM (4x2h) + 4 TD (4x1h30) = 14h hebdomadaires</b> 1/ Fondamentaux (coeff 3) 3 cours (CM+TD) au choix parmi les 4 suivants : - Art moderne 1 - Art moderne 2 - Art contemporain 1 - Art contemporain 2 2/Spécifique (coeff 1) 1 cours (CM+TD) au choix parmi : - Mondes celtiques - Antiquité tardive - Extrême-Orient - Amérique préhispanique	<b>UE1 : enseignements disciplinaires</b> 20 ECTS (15 + 5)	182
<b>1 CM obligatoire (2h) = 2h hebdomadaires</b> - Concepts, théories et méthodes de l'histoire de l'art	<b>UE2 : enseignements complémentaires</b> 10 ECTS	26



- Stage facultatif	UE Sans crédit 0 ECTS	
<b>Total semestre histoire de l'art</b>	<b>30 ECTS</b>	<b>208</b>

3e année (60 ECTS)

Semestre 5 (30 ECTS)

Organisation et contenu de l'UE	Libellé UE et Crédits	Volume horaire /semestre
<p><b>4 CM (4x2h) + 2 TD (2x1h) = 10h hebdomadaires</b></p> <p>1/ Fondamentaux (coeff 3) 2 cours (CM+TD) au choix parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Egyptologie</li> <li>- Art grec</li> <li>- Mondes celtiques</li> <li>- Art médiéval 1</li> <li>- Art moderne 1</li> <li>- Art contemporain 1</li> <li>- Inde</li> <li>- Monde islamique</li> </ul> <p>2/Spécifique (coeff 1) 2 CM au choix parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Arts décoratifs et design 1</li> <li>-Arts décoratifs et design 2</li> <li>-Estampes et arts graphiques 1</li> <li>-Photographie 1</li> <li>- Vêtement et mode 1</li> <li>- Vêtement et mode 2</li> <li>-Etudes visuelles 1</li> <li>-Etudes visuelles 2</li> <li>-Art contemporain XXe-XXIe : arts plastiques et architecture</li> <li>-Art contemporain XXe-XXIe : arts plastiques et architecture</li> <li>-Approfondissement en art contemporain</li> <li>-Art médiéval : Byzance</li> <li>-Cours au choix parmi ceux ouverts dans les fondamentaux d'Archéologie (+1h TD hebdomadaire)</li> </ul>	<p><b>UE1 : enseignements disciplinaires</b> <b>20 ECTS</b></p>	130 (ou 143 si L3 Archéologie choisi)
<p><b>2 CM au choix (2x2h) = 4h hebdomadaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matières, matériaux et techniques</li> <li>- Patrimoines : histoire, théorie, législation, institutions, collections</li> <li>- Projet professionnel : entretien avec des professionnels</li> <li>- Gestion du projet professionnel</li> </ul>	<p><b>UE2 : enseignements complémentaires</b> <b>10 ECTS</b></p>	52
- Stage facultatif	UE Sans crédit 0 ECTS	
<b>Total semestre</b>	<b>30 ECTS</b>	

Semestre 6 (30 ECTS)

<b>Organisation et contenu de l'UE</b>
--



Les étudiants diplômés de la double licence peuvent poursuivre leurs études en **double master Histoire de l'art et droit** ou au sein d'un **master 1 de l'une ou de l'autre des universités partenaires** en fonction de leurs acquis antérieurs et de leur choix.

L'obtention de la double licence permet un large choix, dans la poursuite du cursus, entre les divers parcours recherches ou professionnels des deux disciplines - masters à dominante histoire de l'art, masters à dominante juridique, formations susceptibles de déboucher sur les métiers du patrimoine - voire la possibilité de suivre simultanément un master de droit et un master d'histoire de l'art.

- > Enseignement en droit ou en histoire de l'art
- > Profession d'avocat spécialisé en droit de l'art (droit des images, propriété intellectuelle, droit des collections privées et publiques, droit des patrimoines, etc.)
- > Carrières à dominante juridique : commissaire-priseur, expert agréé auprès des douanes ou des tribunaux
- > Journalisme d'art
- > Métiers du patrimoine